FAQ : téléverser des documents COP vers Contrado

L'export et le téléversement manuels des documents COP (documents propres au client) vers Contrado sont nécessaires, car le réseau ne dispose pas d'API permettant de les automatiser.

Mis à jour 12 décembre 2025

Q. Les documents COP peuvent-ils être téléversés automatiquement vers Contrado ?

R. Non, le téléversement automatique des documents COP vers Contrado ***n'est actuellement pas pris en charge****, car Palletline ne fournit pas d'API pour ce processus spécifique.* Par conséquent, un **processus de téléversement manuel est nécessaire.**

Les documents doivent être exportés manuellement depuis Qargo, puis téléversés un par un ou en masse via l'interface de l'application Contrado.

Pour effectuer ce processus :

- Tout d'abord, générer les documents client requis (COP) depuis Qargo.
- Ensuite, utiliser l'interface Contrado pour téléverser les documents.

Pour une présentation complète de la génération et de l'export de ces documents depuis Qargo, consulter l'article dédié **Exporter les documents client depuis Qargo**